



000012015052600000

Interpellation pour le prochain CC

Yonnec Polet [Yonnec.Polet@pes.eu]

Envoyé : vendredi 22 mai 2015 21:03

À : SECRÉTARIAT COMMUNAL

Cc : SCHMITZ Julie

Pièces jointes : Interpellation Ecole KAK H~1.doc (49 Ko)

Bonsoir,

Je vous prie de trouver ci-joint une interpellation pour le prochain Conseil Communal.

Bien cordialement,

Yonnec Polet

BERCHEM Ste AGATHE SINT-AGATHA BERCHEM
26 -05- 2015
N°



Groupe PS

Bruxelles, le 22 mai 2015

**A l'attention du Collège des
Bourgmestres et Echevins
Avenue Roi Albert, 33
1082 Berchem-Sainte-Agathe**

Concerne : Conseil communal du 26 mars 2015.

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

J'ai été récemment informé par des habitants d'Hunderenveld d'un projet d'implantation temporaire de l'école « Koninklijke Atheneum Koekelberg » sur le site appartenant à la Cité Moderne.

Ce projet de grande envergure inquiète les habitants pour de multiples raisons fort légitimes :

- La capacité de l'école qui devrait accueillir près de 500 enfants du niveau maternel et primaire, si ces chiffres sont confirmés.
- L'école qui serait située sur l'actuel espace vert, très utilisé tant par les enfants que les adultes de la Cité Moderne.
- La très forte proximité entre l'école et les bâtiments d'habitation, source de nuisances sonores importantes, particulièrement pour les personnes âgées qui restent sur place la majeure partie de la journée.
- La faible concertation avec les responsables de la Cité moderne, et plus généralement avec l'ensemble des acteurs du dossier, école K. A. Koekelberg et autorités berchemoises, qui laissent les habitants dans l'expectative.

Je souhaiterais dès lors soulever quelques points :

1. Quelle a été la position adoptée par le Collège à l'annonce de cette nouvelle et depuis combien de temps étiez-vous informés ?
2. Tous les permis d'implantation ont-ils déjà été attribués et des études d'incidences ont-elles été menées ?
3. Considérant les difficultés qu'entraîneraient au quotidien l'implantation de cette école à côté d'un ensemble où résident plusieurs centaines de personnes, une autre implantation a-t-elle été envisagée sur le territoire de la commune ?

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Yonnec Polet,
Conseiller communal PS
ypolet@1082berchem.irisnet.be